

Cas type OL ROQ-05

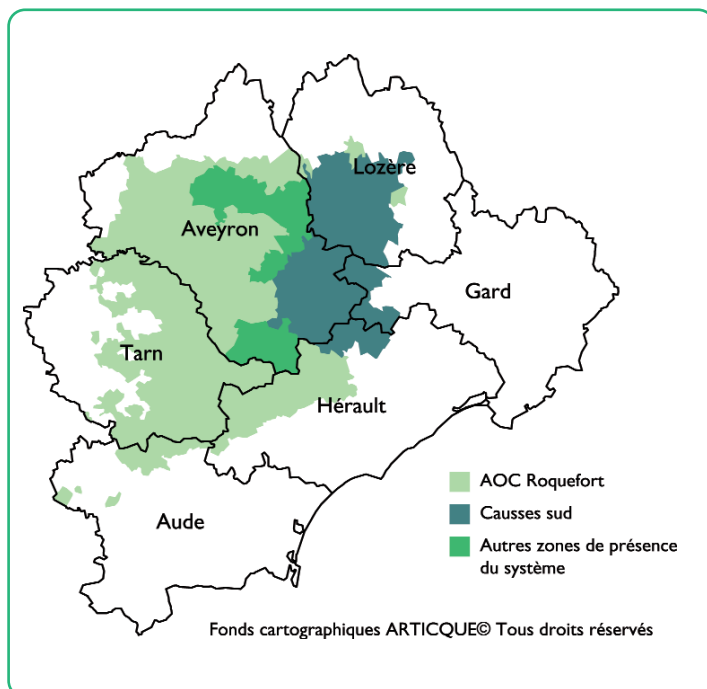
SYSTÈME SPÉCIALISÉ OVIN LAIT, RAYON DE ROQUEFORT, CAUSSES SUD

Grande structure semi-intensive

3 UMO exploitant, 166 ha de SAU, 100 ha de parcours,
621 brebis Lacaune présentes, 1 470 hl de lait produit et
valorisé en AOP Roquefort



Ce système spécialisé ovin lait du Rayon de Roquefort est présent dans la région des Causses sud. Situé sur une zone montagne sèche, ce type d'exploitation de grande dimension valorise des surfaces pastorales et se caractérise par un système fourrager à base de foin.



Localisation du cas-type



PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Le troupeau est constitué de 700 brebis présentes à la mise bas de race Lacaune. Les agnelages démarrent mi-janvier pour un début de traite au 15 février.

Le volume de lait produit en 198 jours de livraison est de 1 470 hl, valorisé en totalité dans le cadre de l'Interprofession de Roquefort. La conduite du troupeau respecte les conditions de production fixées dans le cahier des charges de l'AOP Roquefort.

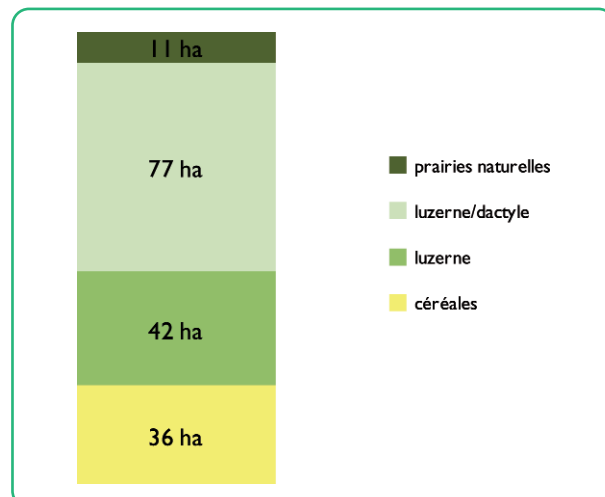
La surface agricole utile (SAU) s'élève à 166 ha, dont 36 ha de céréales (18 ha d'orge d'hiver et 18 ha de triticale) à laquelle viennent s'ajouter 100 ha de surfaces pastorales. Dans ce système, la totalité des céréales produites sont autoconsommées et assurent la totalité des besoins en paille. Des prairies temporaires à base de luzerne ou de mélange luzerne / dactyle assurent la totalité des besoins en stock de foin.

Les rotations sur les surfaces sont les suivantes :

- 56 ha : orge / triticale / luzerne (5 ans) ;
- 99 ha : orge / triticale / luzerne-dactyle (7 ans).

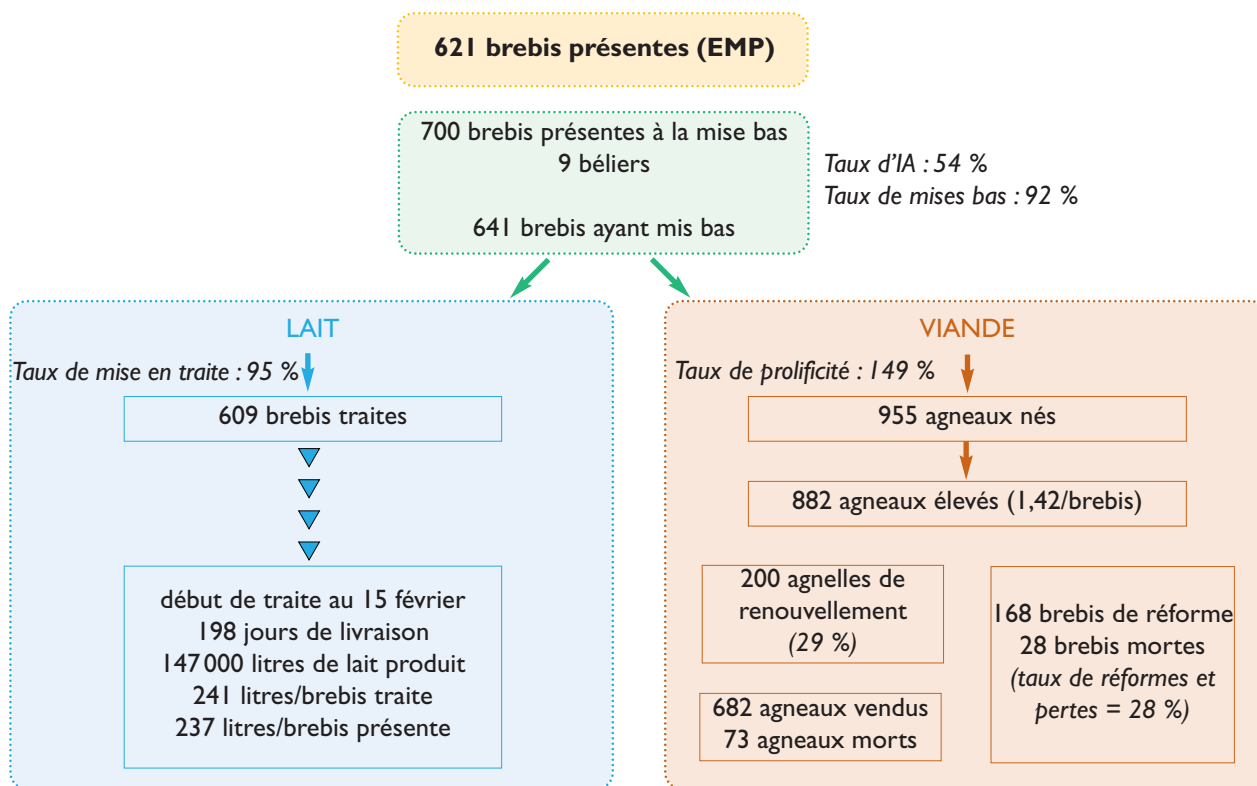
Chargement réel : (hors parcours) 5,2 brebis/ha
0,9 UGB/ha

Assolement



LA CONDUITE DU TROUPEAU

Schéma de fonctionnement

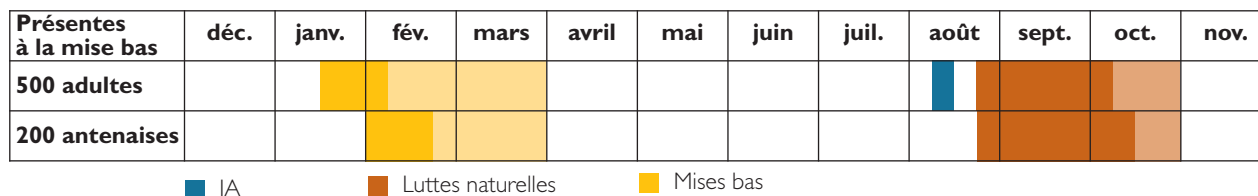


La lutte démarre la première quinzaine d'août avec 75 % des brebis adultes synchronisées. Les mises bas démarrent la deuxième quinzaine de janvier avec un décalage d'une quinzaine de jours entre les brebis adultes et les antenaises, et ont lieu majoritairement entre le 15 janvier et le 10 février pour les adultes, entre le 1^{er} et le 20 février pour les antenaises.

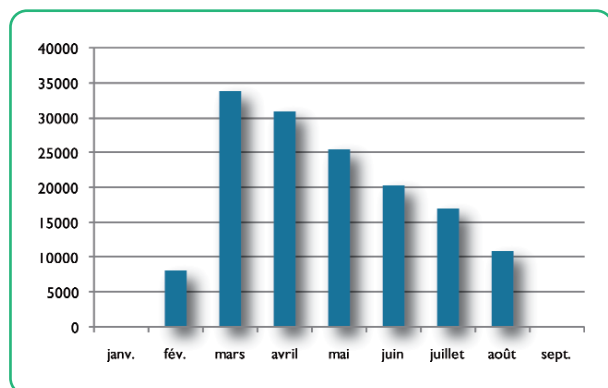
La période de livraison démarre le 15 février après une période d'allaitement des agneaux de 4 semaines et se termine le 31 août.

La totalité des agnelles de renouvellement est issue du troupeau et les 682 agneaux vendus sont commercialisés à la fin de l'allaitement.

Conduite de la reproduction



Répartition mensuelle de la production laitière



Les brebis adultes démarrent leur lactation à 2,5 litres de lait par jour en moyenne et les antenaises à 2,0 litre de lait par jour.

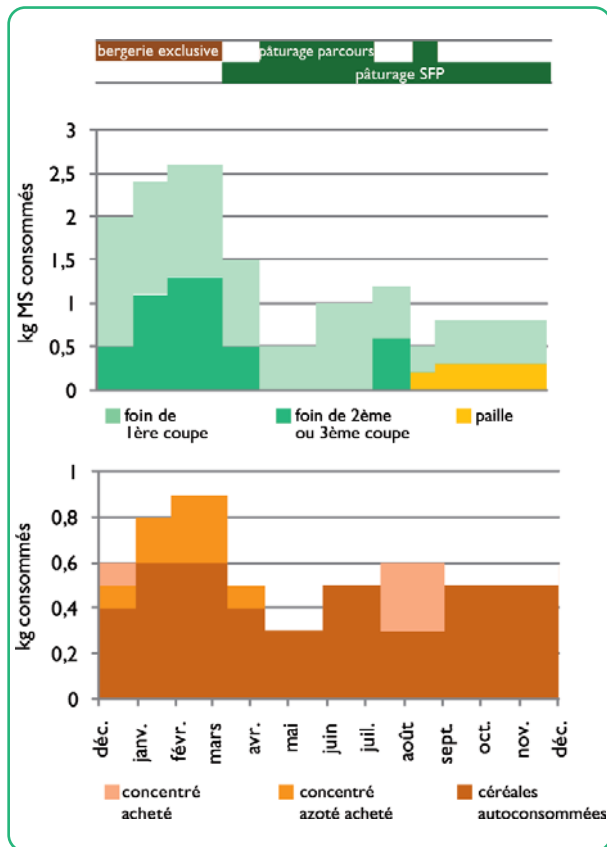
50 % du lait livré est produit entre les mois de février, mars et avril, et 11 000 litres sont produits dans le courant du mois d'août.

La richesse du lait produit atteint en moyenne 72 g/l de TB et 56 g/l de TP et la qualité est conforme aux règles de la grille de paiement du lait.

L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

L'alimentation du lot principal de brebis est basée sur l'utilisation de foin de luzerne et de foin de mélange luzerne/dactyle produit sur l'exploitation. Les agnelles consomment principalement du foin de prairie naturelle et pâturent sur les parcours dès le mois de juin. Les céréales autoconsommées représentent les trois-quarts des concentrés distribués.

Conduite de l'alimentation du lot principal de brebis (lbrebis/jour)

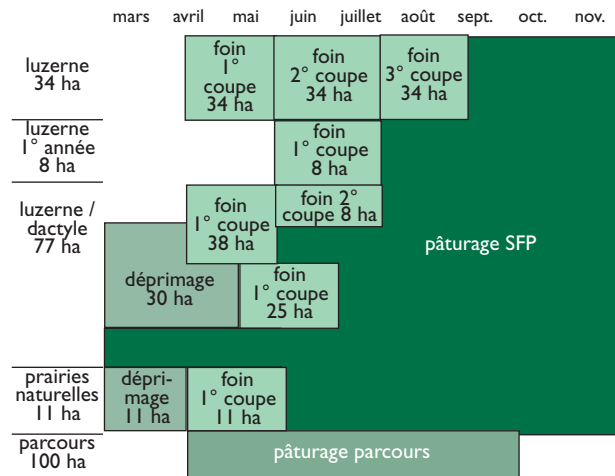


Besoins annuels en fourrages, concentrés et paille de l'atelier ovin lait

	Par brebis	Par agnelle	Total troupeau
Fourrages produits	520 kg MS	113 kg MS	345 TMS
Fourrages achetés	0 kg MS	0 kg MS	0 TMS
Fourrages distribués	520 kg MS	113 kg MS	345 TMS
Concentrés produits	162 kg	66 kg	114 T
Concentrés achetés	34 kg	73 kg	36 T
Concentrés distribués	196 kg	139 kg	150 T
Paille produite	174 kg/brebis		108 T
Paille achetée	0 kg/brebis		0 T
Paille utilisée	174 kg/brebis		108 T

L'UTILISATION DES SURFACES

Représentation schématique



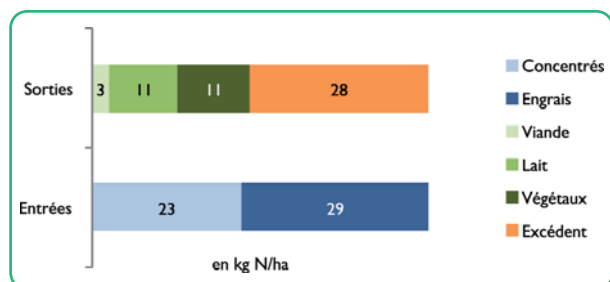
Récolte

		ha	rdt/ha	quantité
Foin de luzerne	1ère coupe	42	2,5 TMS	103 TMS
	2ème et 3ème coupe	68	1,1 TMS	75 TMS
Foin de luzerne / dactyle	1ère coupe	63	2,4 TMS	150 TMS
	2ème et 3ème coupe	8	1 TMS	8 TMS
Foin de prairies naturelles		11	1,5 TMS	17 TMS
Céréales		36	35 q	126 T
Paille		36	3 T	108 T

Le fumier est épandu sur les surfaces en luzerne (15 tonnes par hectare à l'implantation puis 10 tonnes par hectare tous les 3 ans), les céréales (10 tonnes par hectare) et quelques hectares de prairie longue durée. La fertilisation minérale se limite à 30 unités d'azote par hectare sur les prairies longue durée. Les surfaces en céréales font l'objet d'un désherbage et d'un fongicide. La fertilisation minérale est de 60 unités d'azote par hectare.

LE BILAN DES MINÉRAUX

Bilan azoté hors fixation symbiotique



Les entrées sont constituées par les engrais et les concentrés. Les exportations représentent 48 % des entrées et sont composées pour moitié par le lait produit. L'excédent hors fixation symbiotique est de 28 kg d'azote, 2 kg de phosphate et 3 kg de potasse par hectare de SAU.

LES MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

- Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc traite
- Hangar de stockage

Matériel

Propriété :

- tracteurs 4 RM 70, 100 CV et 120 CV + chargeur frontal
- faucheuse conditionneuse, faneuse, andaineur

Copropriété :

- benne 10 T
- semoir à céréales
- charrue
- distributeur d'engrais
- cultivateur

CUMA :

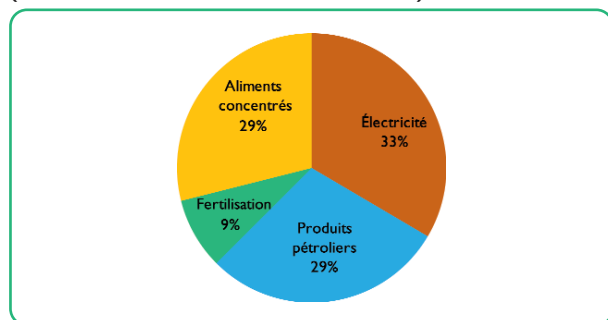
- herse étrille
- épandeur
- broyeur et aligneur de pierres
- covercrop lourd, rouleau

Entreprise :

- pulvérisateur
- moissonneuse

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Détail des consommations d'énergie de l'atelier ovin lait (hors construction bâtiments et matériel)

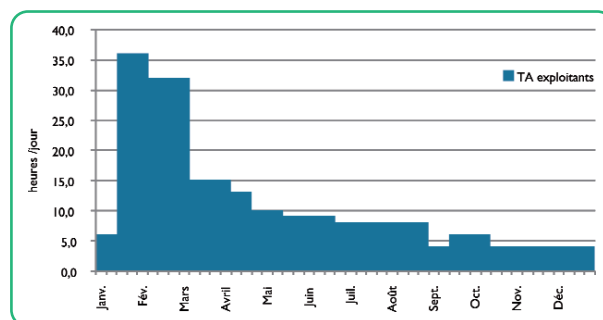


Pour l'atelier ovin lait, les consommations d'énergie s'élèvent à 11 445 mégajoules pour 1000 litres de lait (320 EQF). Plus du tiers concerne l'électricité.

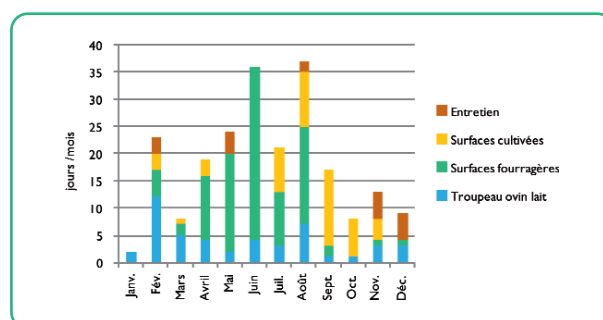
Au niveau de l'exploitation, ces consommations d'énergie sont de 10 700 mégajoules par ha de SAU (299 EQF).

LE TRAVAIL

Répartition annuelle du travail d'astreinte



Répartition annuelle du travail de saison



EN CHIFFRES

Travail d'astreinte annuel : 3 600 heures au total,
soit 1 200 heures /pCB* ou 5,8 heures/brebis

Travail de saison annuel : 217 jours au total,
soit 72 jours /pCB
TS herbivores : 0,4 j./UGB
TS surfaces fourragères : 0,8 j./ha
TS surfaces céréales : 1,4 j./ha

Temps disponible annuel calculé : 1 110 heures /pCB

* personne de la cellule de base

La main-d'œuvre est composée de 3 exploitants polyvalents dans la cellule de base. Le travail d'astreinte de l'exploitation atteint un pic au moment des mises bas en février et mars et s'élève en moyenne sur l'année à 3,8 heures par personne et par jour. Le travail de saison est évalué à 72 jours par personne et par an. Il regroupe les travaux saisonniers du troupeau (tonte, vaccinations, parage...), les travaux liés aux surfaces et les travaux d'entretien.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été mis en forme et édité avec le soutien financier conjoint de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été en partie collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Une partie du temps nécessaire à son élaboration a été financée dans le cadre du projet Roquefort'in (pôle de compétitivité Agrimp Innovation, Fonds Unique Interministériel).

